



PROJET ASSOCIATIF



LA MJC

SON HISTOIRE

La Maison des Jeunes et de la Culture d'Asnières a été créée le 10 février 1970 par Monsieur Tourly, horticulteur à Asnières. Au départ, cette structure était une Maison pour tous, soit un lieu d'échanges et de rencontres, pour devenir ensuite une Maison des Jeunes et de la Culture dont les principaux publics sont alors les enfants et les jeunes adultes. La MJC est avant tout ancrée sur son territoire : celui d'Asnières, un quartier calme au nord de la commune de Bourges, à l'atmosphère d'un village.

SES VALEURS FONDAMENTALES

La MJC d'Asnières adhère sans réserve aux valeurs de l'éducation populaire qui sont, pour elle :



LIEN SOCIAL



SOLIDARITÉ



LAÏCITÉ



L'OUVERTURE



CO-ÉDUCATION



COOPÉRATION



CO-ÉLABORATION



VIVRE
ENSEMBLE
INTERGÉNÉRATIONNEL



ACCÈS À LA CONNAISSANCE

LA COMPOSITION DE LA MJC

La MJC d'Asnières est composée de **membres**, **personnes physiques** et **personnes morales** qui s'organisent au sein d'une gouvernance (Assemblée générale, conseil d'administration, bureau) soutenue par des bénévoles et une équipe de salariés, en lien avec des **publics** (enfants, adultes, familles) et des **partenaires** (associations, collectivités...)

Plusieurs typologies de membres composent la MJC :

- Les **membres adhérents** (Cotisation annuelle à jour)
- Les **membres de droit** (Ville de Bourges, Département du Cher, État, CAF du Cher)
- Les **membres bienfaiteurs** (Don supérieur à 100€ ou don en nature, sans cotisation)
- Les **membres d'honneur** (Par décision du CA, services rendus à l'association, sans cotisation, sans droit de vote)
- Les **membres cooptés** (Pour compétences particulières)

Les membres adhérents représentent la majeure partie des membres de l'association.



LA MJC

LA COMPOSITION DE LA MJC

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'Administration est composé de quinze personnes issues des membres de droit, membres adhérents élus à l'AG et membres cooptés. Les membres de droit et membres élus à l'AG élisent le Bureau.



BUREAU

Le Bureau est composé au minimum de 4 personnes : président.e, vice-président.e, trésorier, secrétaire. Si besoin, d'autres rôles peuvent être assurés : vice-trésorier.e, vice-secrétaire ou d'autres membres...

Le Bureau se répartit les missions entre rôles :

- Ressources humaines : président.e
- Représentation juridique : président.e
- Projets et ateliers : vice-président.e
- Relations aux partenaires : trésorier.e
- Affaires financières : trésorier.e, vice-trésorier.e
- Vie statutaire : secrétaire, vice-secrétaire

ÉQUIPE SALARIÉE

L'équipe de la MJC est composée de la façon suivante :

ÉQUIPE SALARIÉE PERMANENTE

- Direction : 1 personne
- Coordination espace de vie sociale : 1 personne
- Animateurs en CDI : 3 personnes
- Entretien : 1 personne

ÉQUIPE EN SOUTIEN (VARIABLE)

- Animateur.ice.s en CDD
- Apprenti.e.s
- Services civiques

POURQUOI LA MJC EXISTE-T-ELLE ?

PRENDRE SA PART DANS UN PROJET DE SOCIÉTÉ QUI VISE L'EMANCIPATION INDIVIDUELLE ET COLLECTIVE DE TOUS

COLLECTIF

Renforcer les **liens sociaux** et/ou familiaux

Faciliter un « **mieux vivre ensemble** »

Développer les **solidarités entre les générations**

Élargir la **mixité sociale**

Faire vivre une **démocratie du quotidien**

Contribuer à la vie et au **développement local de son territoire**

Construire des **dynamiques internes pour améliorer la vie associative**

INDIVIDUS

Aider chaque individu à s'épanouir et **trouver sa place sur son territoire** en

- Prenant conscience de ses aptitudes
- Développant sa personnalité
- Devenant un citoyen actif et responsable d'une communauté vivante
- Se formant et progressant à tout âge de sa vie

Lutter **contre l'isolement** des personnes

Encourager l'initiative individuelle et collective et la prise de responsabilité

Permettre aux personnes de **s'approprier leur quartier et leur territoire**



COMMENT LA MJC DÉCIDE-ELLE D'AGIR ?

SES PRINCIPES D'ACTIONS

Pour mener ses actions, la MJC se fixe les principes suivants :

ACCUEIL

- Être ouverte à toutes et tous
- Accueillir dans la neutralité et le respect tous les publics dans leur diversité
- Accueillir sans barrière sociale (niveaux de revenus, milieux socioculturels...)
- Se tenir à l'écoute
- Favoriser la convivialité

DÉMARCHE D'IMPLICATION

- Participation des bénévoles, usagers de la MJC
- Construction des projets par les adhérents
- Transmission et échanges de connaissances et compétences
- Favoriser le « Qu'est-ce que je peux apporter à la MJC ? »
- Porter une attention au parcours des bénévoles dans la MJC

TERRITOIRE ET RÉSEAU

- Agir en complémentarité et en lien permanent avec les autres structures de quartier et du territoire
- S'impliquer dans une dynamique de travail en réseau
- Agir en partenariat avec les collectivités territoriales, le tissu associatif local

APPROCHE CITOYENNE

- Respect des convictions personnelles
- Apolitique et laïque
- Favoriser le débat démocratique dans le respect d'autrui et de la tolérance
- S'engager dans un processus de réflexion critique
- Valoriser les initiatives citoyennes

DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE

- Ouverture au collectif, au monde, aux idées, aux sens et sensibilités
- Respect des autres
- Acceptation des différences
- Partage des lieux
- Apprendre au-delà de l'école et de la famille dans une logique de co-éducation
- Pédagogies participatives et alternatives

SES GRANDS DOMAINES D'ACTIONS

La MJC choisit d'intervenir prioritairement au sein des grands domaines d'action suivants :

- La culture
- Le social (Inclusion, lien familial, intergénérationnel)
- L'éducation
- La citoyenneté
- Le sport (loisir et santé)
- L'environnement

SES MOYENS D'ACTIONS

La MJC d'Asnières dispose de moyens :

HUMAINS :
Équipe salariée, administrateurs bénévoles, bénévoles thématiques ou événementiels, réguliers ou ponctuels.

FINANCIERS :
Financements publics, ressources propres issues de ses activités, cotisations et dons.

IMMOBILIERS :
Locaux

MATÉRIELS :
Véhicules, matériels utiles à l'ensemble de ses activités.



COMMENT LA MJC DÉCIDE-ELLE D'AGIR ?

SES ACTIONS CONCRÈTES

Pour répondre à ses objectifs, la MJC d'Asnières met en place quatre grands champs d'actions principaux :



UN ESPACE DE VIE SOCIALE INTERGÉNÉRATIONNEL

- **Espace d'accueil**

Espace bibliothèque, espace photocopies, permanences conseils et démarches numériques, paniers de légumes.

- **Temps du faire ensemble**

Conseil citoyen de la MJC, temps cuisine, intergénérationnelle, gazette collective.

- **Actions intergénérationnelles**

Sorties culturelles régulières, espace jardin, séjours en auto-gestion.



UN ACCUEIL ENFANCE, JEUNESSE ET FAMILLES

- Accueil de loisirs sans hébergement
- Accueil périscolaire
- Accompagnement à la scolarité aide aux devoirs
- Accompagnement des projets jeunes
- Soutien aux familles et à la parentalité séjours famille, animations jeux en famille, porteurs de différences.



DES ATELIERS ADULTES ET SENIORS

- **Créativité**

Multi-créations, couture, composition florale, scrapbooking...

- **Sport et bien-être**

Danses, postures et équilibre, sports en famille...

- **Environnement**

Zéro-déchets, jardiniers solidaires, jardin en permaculture...

- **Informatique**



DES ÉVÉNEMENTS ET ANIMATIONS

- Asnières en Fête

- Brocante des enfants

- Marché de Noël

- Jardins en fête

- Soirées jeunes

NOTES



Maison des Jeunes
et de la Culture d'Asnières

Tél. : 02 48 70 06 98

Retrouvez-nous sur Facebook :
 MJC Asnières

WWW.MJCASNIERES.FR